

VILLERS-LA-VILLE | 2024 CALENDRIER
DES COLLECTES
DE DÉCHETS

le ZÉRO déchet

UN OBJECTIF COMMUN

Avec le soutien de la



Fostplus



Changement de jour et de fréquence de collecte **à partir du 1^{er} mai**



in bw

Votre partenaire économique et
environnemental en Brabant wallon

Consignes de collectes



ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

Du 1^{er} janvier au 30 avril :

Chaque semaine en fonction de votre zone :

Zone 1 (Marbisoux, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : mardi – en cas de jour férié :

le lendemain

Zone 2 (Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée) : jeudi – en cas de jour férié :

le samedi suivant

À partir du 1^{er} mai :

Attention au changement de jour et de fréquence de collecte des sacs blancs



Le sac vert (organiques) : chaque semaine en fonction des 2 zones (voir détail ci-dessous)



Le sac blanc (résiduels) : une semaine sur deux – **uniquement les semaines paires**

Zone 1 (Marbisoux, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : **mardi**

Zone 2 (Mellery, Tilly, Villers-la-Ville,

Basse-Heuval et Rigenée) : **lundi**

En cas de jour férié : le samedi précédent

Dans quelle zone êtes-vous ?

in BW : www.inbw.be/zones-de-collecte-valmat

inbw.be ou votre commune :

071/87 03 89 ou environnement@villers-la-ville.be



LES PMC

Toutes les 2 semaines – mercredi



LES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines – mercredi – dans des boîtes en carton ou en paquets



COLLECTE SAPINS DE NOËL :

À partir du 8 janvier et se prolongera au besoin toute la semaine. Les sapins devront être sortis la veille et dégarnis.

Pour + d'infos : contactez votre commune au 071/87 03 89 ou environnement@villers-la-ville.be

LES ENCOMBRANTS (MAX. 3M³)

Sur rdv, en téléphonant au **0800/49 057** (donner la liste la plus complète des objets qui seront mis à la collecte). Ce service est payant. Pour + d'infos, contactez votre commune : 071/87 03 89 ou environnement@villers-la-ville.be. Les encombrants devront se retrouver devant votre domicile, sur la voie publique. En cas d'absence, de non-paiement ou non-conformité des déchets : l'enlèvement ne sera pas réalisé.

LA SECONDE-MAIN

Ressource&moi - la donnerie villeroise : rue Gustave Linet 40-44 à Sart-Dames-Avelines.

Dépôt des dons sur rdv au 071/ 87 03 84.

Horaire d'ouverture :

Mercredi : de 13h à 17h

Vendredi : de 15h à 18h

Samedi : de 10h à 13h

Dimanche : de 10h à 12h

Horaire et adresse du recyparc le plus proche*

Recyparc* de Villers-la-Ville – rue de la Station 27 – Tél. : 071/81 71 45

• **Horaire unique pour toute l'année :**

Du lundi au vendredi de 10h à 17h, le samedi de 9h30 à 17h.

• **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

*Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre, inertes, métaux, piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huile de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats, encombrants et déchets verts.

Pour plus d'informations : www.inbw.be

Vous avez des questions ?

Votre commune :

Rue de Marbais 37 – 1495 Villers-la-Ville – Tél. : 071/87 03 89 – environnement@villers-la-ville.be – ouverture : sur rendez-vous






Votre intercommunale de gestion de déchets :

in BW – rue de la religion, 10 – 1400 Nivelles – Tél. : 0800/49 057 valmat@inbw.be





Changement de jour et de fréquence de collecte à partir du 1^{er} mai

Villers-la-Ville	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels ZONE 1 - Mardi 	2-9-16 23-30	6-13-20- 27	5-12-19 26	2-9-16 23-30	14-28	11-25	9-23	6-20	3-17	1-15-29	12-26	10-24
Déchets résiduels ZONE 2 - Lundi 	4-11-18 25	1-8-15 22-29	7-14-21 28	4-11-18 25	13-27	10-24	8-22	5-19	2-16-30	14-28	9-25	9-23
Déchets organiques ZONES 1 et 2 	Chaque semaine en fonction des 2 zones. Du 1^{er} janvier au 30 avril : zone 1 : mardi (en cas de jour férié : le lendemain) et zone 2 : jeudi (en cas de jour férié : le samedi). À partir du 1^{er} mai : zone 1 : mardi et zone 2 : lundi (en cas de jour férié : le samedi précédent)											
PMC ZONES 1 et 2 	10-24	7-21	6-20	3-17	4-15-29	12-26	10-24	7-21	4-18	2-16-30	13-27	11-28
Papiers - cartons ZONES 1 et 2 	3-31	28	27	24	22	19	17	14	11	9	6	4

Consignes générales pour les collectes de vos déchets

HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h00** le jour de la collecte ou la veille **après 18h00**. Attention, en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h00 du matin.

DÉPÔTS

Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs

verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.

POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs blancs, verts, ainsi que les caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.

INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion dès que les conditions climatiques le permettront.

N'utilisez pas de contenant en plastique autre que les conteneurs réglementaires pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.





Collecte des PMC via le Sac Bleu ou via les recyparcs



Emballages en Plastique



Bouteilles



Flacons



Pots

Tubes



Barquettes et ravers



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes
de conserve



Aérosols



Barquettes
et ravers



Couvercles, bouchons
et capsules



Capsules
de boissons

Cartons à boissons



Briques et berlingots



Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



Papiers



Papiers propres non souillés



Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis

Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur jaune en BW. Aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.



INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

Sac Bleu



Films en plastique

Déchets organiques



Papiers et cartons
souillés

Déchets résiduels



Sacs
de ciment

Matériel
scolaire



Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !

Conseils à suivre :

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).
- N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

Déchets résiduels

- Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, etc.
- Autres objets



Recyparc

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils élect(ron)iques
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages d'une contenance supérieure à 8 L
- La frigolite



N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Vérifiez en page 3 l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.



Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Verre incolore

Verre coloré

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Collecte des déchets organiques

Déchets biodégradables



Déchets de cuisine

Petits déchets de jardin

Autres déchets

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac, prenez contact avec votre commune.

INTERDITS À TRIER COMME SUIV :



Sac Bleu

Couvercle métallique

Couvercle en plastique

Déchets résiduels

Cristal

Ampoule à incandescence ou halogène

Verre résistant aux hautes températures

Recyparc

Miroir ou verre plat cassé

Bouchon de liège

Porcelaine

Ampoule économique ou LED à visser

Néon

INTERDITS À TRIER COMME SUIV :



Sac Bleu

Barquettes en plastique

Sachet en plastique

Déchets résiduels

Litière minérale

Coton tige

Déchets hygiène intime

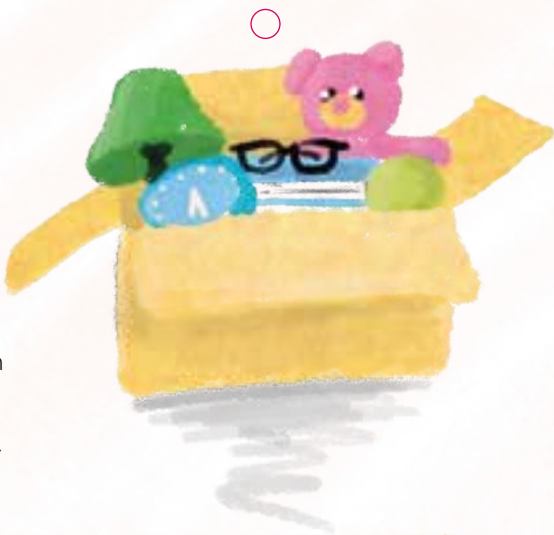
Lange

La règle des 5 R

Aujourd'hui, nous sommes plus de 8 milliards à vivre sur une même planète dont nous épuisons les ressources pour répondre à nos besoins. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Alors, apprenons à réutiliser tout ce qui peut l'être !

Mais nous devons aussi apprendre à moins consommer et à produire moins de déchets. Voici 5 verbes à appliquer au quotidien dans tous nos choix de consommation pour réduire nos déchets.

Plus d'infos dans la brochure « Objectif Zérrro déchet, je m'y mets »
www.inbw.be/publications-dechets



ESPACES DE RÉCUPÉRATION

in BW a mis en place des **espaces de récupération** où vous pouvez déposer vos **objets en bon état et réutilisables** dans **5 de ses recyparcs** : Perwez, Chaumont-Gistoux, Braine-le-Château, Ittre et Nivelles.

La **Ressourcerie Restor** se charge de trier et nettoyer ces objets afin de les revendre à petits prix dans ses magasins de seconde main situés à Tubize et à Genappe.

Plus d'infos

www.inbw.be

in BW : 0800/49 057 ou valmat@inbw.be

Restor : 02/355 07 49 ou info@restor.be



R EFUSER

Refuser tout ce qui n'est pas durable, le superflu ou qui pourrait nous faire surconsommer.

Dites non merci aux publicités, aux sacs jetables, aux publicités dans la boîte aux lettres...

R ÉDUIRE

Réduire sa consommation et n'acheter que ce dont nous avons besoin.

Préparez votre menu de la semaine, votre liste des courses, faites l'inventaire de vos armoires et réserves...

R ÉUTILISER

Réutiliser et réparer tout ce qui peut l'être. Cela permet de prolonger la durée de vie des objets.

Vous pouvez aussi donner, échanger, vendre, upcycler...

R ECYCLER

Et pour bien recycler tout ce qui peut l'être, il faut bien trier ses déchets.

Vous limitez ainsi la consommation de matières premières précieuses.

R ENDRE À LA TERRE

Composter, c'est transformer un déchet vert en un amendement pour le sol. C'est boucler la boucle.

Vous pouvez composter vos déchets verts, vos déchets de cuisine...



L'eau du robinet

Ouvrir son robinet pour se servir un verre d'eau fraîche est un privilège si l'on compare notre situation à d'autres habitants de la planète. Pourquoi s'en priver ? L'eau du robinet est saine, contrôlée et bon marché. De plus, elle ne produit aucun déchet, c'est la boisson zéro déchet par excellence. Plus d'infos dans la brochure « L'eau du robinet et la santé » - www.inbw.be/publications-eau.

Un problème avec une collecte?
 Un souci avec une bulle à verre?
 Contactez in BW : 0800 49 057 •
valmat@inbw.be

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 1	1 Nouvel an Vacances d'hiver	2 Vacances d'hiver	3 Vacances d'hiver	4 Vacances d'hiver	5 Vacances d'hiver	6 Épiphanie Vacances d'hiver	7 Vacances d'hiver
SEM. 2	8 	9	10	11	12	13	14
SEM. 3	15	16	17	18	19	20	21
SEM. 4	22	23	24	25	26	27	28
SEM. 5	29	30	31				

Ces hommes vous débarrassent de vos poubelles, ça mérite le respect!

Rien ne vous agace plus que de suivre, au pas d'homme, un camion de collecte de déchets? Alors ce message est pour vous!

Que feriez-vous si vos poubelles n'étaient plus collectées devant chez vous? Auriez-vous le temps et l'envie d'accomplir cette tâche?

Le rôle de cette profession est primordial dans notre société et on ne le souligne que très rarement. Leur mission est de ramasser les différents déchets devant votre domicile pour qu'ils soient transportés vers un centre de tri ou de valorisation. Ils contrôlent également si le tri est effectué correctement.

Leurs conditions de travail sont difficiles:

Debout toute la journée et dehors par tous les temps, ils doivent repérer les déchets à collecter, faire attention à leur positionnement par rapport au camion (angles morts) et aux véhicules qui circulent

sur la voie publique.

Aidez-les à garantir leur sécurité: un accident est si vite arrivé!

De même, pensez à bien emballer les objets pointus/tranchants qui pourraient blesser les collecteurs lors de la manipulation des sacs.

Faites-vous attention au poids de vos sacs de déchets/caisses de papiers-cartons?

Le métier de chargeur est très physique: il faut marcher, voire même courir

de porte en porte, soulever les sacs/caisses de déchets pour ensuite les mettre dans le camion de collecte.

Avez-vous une idée de la quantité de déchets qu'un chargeur doit soulever en une journée?

On l'estime à 10 tonnes de déchets ménagers! C'est pourquoi, afin de préserver la santé et la sécurité du personnel de collecte, il est important que **vos sacs de déchets et caisses de papiers-cartons ne dépassent pas les 15 kilos**. Ils pourraient ne pas être collectés si ceux-ci devaient être trop lourds. N'hésitez donc pas à répartir le poids de vos déchets dans plusieurs contenants réglementaires.



février

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 6	5	6	7	1	2 Chandeleur	3	4
SEM. 7	12	13	14 Saint-Valentin	8	9	10	11
SEM. 8	19	20	21	15	16	17	18
SEM. 9	26	27	28	22	23	24	25
				29	Romantique et zéro déchet Comment être romantique en mode zéro déchet? C'est très simple! Offrez un cadeau dématérialisé. Par exemple: pas de montre cette année mais du temps. C'est ce que nous avons de plus précieux. Un massage en duo, un bon resto, des cours de sport ou de yoga. Budget serré? Préparez son plat préféré et sortez les bougies, et surtout n'oubliez pas qu'un simple baiser rempli d'amour restera le cadeau le plus zéro déchet qui soit. Plus d'infos : www.magde.be/actus/des-cadeaux-pleins-de-sens .		

mars

inbw Fostplus

Plus d'infos sur le tri : www.fostplus.be et www.trionsmieux.be

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 10	4	5	6  	7 	8  	9	10
SEM. 11	11	12  	13	14  	15	16	17
SEM. 12	18	19  	20 Printemps  	21 Grand nettoyage bewapp 	22 Grand nettoyage bewapp  	23 Grand nettoyage bewapp	24 Grand nettoyage bewapp
SEM. 13	25	26  	27 	28  	29	30	31 Dimanche de Pâques

Grand Nettoyage
de Printemps



Découvrez ce projet et
bien d'autres encore
sur www.walloniepluspropre.be

Oui aux contenants en verre!

Besoin d'un contenant pour votre lunch ou pour vos achats en vrac? Le papier aluminium et les contenants en plastique, c'est du passé! Optez pour un contenant en verre, durable, réutilisable et écologique. D'ailleurs, saviez-vous que le verre est le seul matériau d'emballage recyclable à l'infini?

Plus d'infos sur le recyclage du verre : www.inbw.be/bulles-verre
ou www.fostplus.be

avril

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 14	1 Lundi de Pâques	2	3	4	5	6	7
SEM. 15	8	9	10	11	12	13	14
SEM. 16	15	16	17	18	19	20 Collecte des vélos dans les recyparcs	21
SEM. 17	22	23	24	25	26	27	28
SEM. 18	29	30					



Une affaire qui roule

La collecte des vélos dans les recyparcs est un rendez-vous incontournable d'avril. Grâce à vous, des vélos encore en bon état ne finissent pas en déchets. Retapés, si nécessaire, par des associations, ils feront alors le bonheur de personnes moins favorisées. Ce 20 avril, si votre vélo est trop petit ou plus à votre goût, venez le déposer dans un recyparc pour qu'il reprenne du service avec un autre cycliste.

Pour plus d'infos : valmat@inbw.be ou www.inbw.be

Bienvenue dans les recyparcs in BW

CONDITIONS D'ACCÈS

1. Habiter une commune du Brabant wallon ou Braine-le-Comte (sauf Braine-l'Alleud, Mont-Saint-Guibert ou Waterloo). Seuls les habitants de ces communes paient (dans leur taxe annuelle relative aux déchets) pour avoir accès aux recyparcs d'in BW. Une carte payante est à la disposition des citoyens habitant les autres communes et qui souhaitent accéder au réseau des 17 recyparcs in BW.
2. Être un particulier ou avoir acheté une carte PME.
3. Volumes maximum autorisés: 2m³ par visite et 5m³ par mois (toutes matières confondues).

Les recyparcs sont destinés aux déchets provenant de l'activité normale des ménages. Si vous devez vous séparer de davantage de déchets, vous devez louer un conteneur à vos frais.

SÉCURITÉ

Circulation

- ✘ Limitez votre vitesse à 5km/h.
- ✘ Soyez prudent en cas de verglas.
- ✘ Stationnez votre véhicule de façon à ne pas gêner la circulation et n'oubliez pas de mettre votre frein à main.
- ✘ Soyez vigilant aux autres usagers lors de vos déplacements.
- ✘ Bâchez votre remorque.

Conteneurs

- ✘ Soyez prudent lorsque vous déversez vos déchets dans les conteneurs afin d'éviter tout risque de chute.
- ✘ En été, prenez garde aux guêpes.

Déchets

- ✘ L'asbeste ciment doit être présenté dans les sacs réglementaires vendus dans votre administration communale. Ceux-ci doivent être correctement fermés.
- ✘ En cas de déchets potentiellement dangereux, veuillez vous adresser au préposé du recyparc.
- ✘ Les produits explosifs (ex.: acide picrique) ne seront pas repris. Adressez-vous à la police ou aux pompiers.

Attention, les conditions d'accès aux recyparcs sont susceptibles d'être modifiées en 2024.

Celles-ci seront communiquées sur www.inbw.be

DIVERS

- ✘ Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance lors de votre visite.
- ✘ Pour éviter tout risque d'incendie, il est strictement interdit de fumer.
- ✘ En cas d'incendie, évacuez le recyparc et respectez les consignes des agents. Les accès doivent rester dégagés pour les secours.
- ✘ Les animaux domestiques sont interdits au recyparc.

ADRESSE DU RECYPARC LE PLUS PROCHE :

Recyparc de Villers-la-Ville
Rue de la Station 27 – Tél. : 071/81 71 45
Horaire : du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00
et le samedi de 9h30 à 17h00.



mai

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 Fête du travail	2	3	4	5
SEM. 19	6	7	8	9 Ascension	10	11	12
SEM. 20	13	14	15	16	17	18	19
SEM. 21	20 Pentecôte	21	22	23	24	25	26
SEM. 22	27	28	29	30	31		

Pour éviter de gaspiller, il faut anticiper

Le batchcooking consiste à préparer tous vos plats de la semaine en amont pour vous libérer du temps. C'est aussi transformer des restes de repas en une préparation complètement différente. Avec votre liste de courses en fonction de vos menus de la semaine et en cuisinant les restes des repas, vous éviterez au maximum le gaspillage alimentaire.

Plus d'infos dans la brochure « Halte au gaspillage alimentaire » - www.inbw.be/publications-dechets.



Collecte des déchets organiques

Participer à la collecte de déchets organiques, c'est réduire notre impact environnemental et le volume de votre sac/conteneur réservé aux déchets résiduels.

Ces déchets sont biométhanisés et produisent de l'électricité et de la chaleur ainsi que du compost.

Les déchets organiques composent un tiers de nos poubelles et constituent donc un levier majeur pour réduire nos déchets.

Le Plan Wallon des Déchets Ressources prévoit qu'en 2024, les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément partout en Wallonie.

VOUS POSSÉDEZ UN JARDIN ?

Il est facile de composter ses déchets organiques. C'est un engrais naturel particulièrement riche

pour les jardins et potagers. Avec vos déchets verts, faites aussi du broyage et du paillage.

Plus d'infos : Téléchargez la brochure « Mon pote, le compost » sur www.inbw.be.

VOUS VIVEZ EN VILLE OU EN APPARTEMENT ?

N'hésitez pas à participer à la collecte en porte-à-porte des déchets organiques. Soit en sac réglementaire, soit en conteneur. Pour plus d'infos : <https://www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques>

En ville aussi on peut composter à domicile. Vous pouvez fabriquer vous même ou acheter un composteur d'appartement qui ne prend pas trop de place dans une cuisine et fonctionne très bien.



TRUCS ET ASTUCES POUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE.

- ✗ Retirez les emballages.
- ✗ Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.
- ✗ Les langes ne sont pas autorisés.
- ✗ Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable.
- ✗ Si vous utilisez un bac : Placez 1 feuille de papier journal dans le fond.
- ✗ Ne jetez pas des déchets chauds ou trop humides.

juin

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be

SAMEDI

1

DIMANCHE

2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 23	3 	4 	5	6	7	8	9
SEM. 24	10 	11 	12 	13	14	15	16
SEM. 25	17 	18 	19 	20 Été	21	22	23
SEM. 26	24 	25 	26 	27	28	29	30

Réduire ses déchets grâce au compost

Saviez-vous qu'il existe une autre solution que la collecte des organiques pour réduire vos déchets? C'est le compostage.

Ce processus naturel de décomposition des matières organiques permet de créer un amendement naturel pour le sol.

Grâce au compostage, c'est près de la moitié de votre poubelle ménagère qui peut être transformée et réutilisée!

Plus d'infos dans la brochure « Mon pote, le compost » - www.inbw.be/sites/default/files/publications/brochure_compost.pdf.



juillet



Un problème avec une collecte?
Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 27	1 	2 	3	4	5	6	7
SEM. 28	8  	9  	10 	11	12	13	14
SEM. 29	15 	16 	17 	18	19	20	21 Fête nationale
SEM. 30	22  	23  	24 	25	26	27	28
SEM. 31	29 	30 	31				



Faites place au vrac

Les emballages restent une source importante de déchets. Pour en éviter un maximum, pensez à acheter en vrac. De plus en plus de magasins le proposent : légumes et fruits non emballés, mais aussi les céréales, fruits secs... Il vous suffit d'emmener vos contenants que vous réutilisez et le tour est joué!

Plus d'infos dans la brochure « Objectif Zérrrrro déchet, je m'y mets » -

www.inbw.be/publications-dechets.

août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 32	5 	6 	7 	8	9	10	11
SEM. 33	12 	13 	14 	15 Assomption	16	17	18
SEM. 34	19 	20 	21 	22	23	24	25
SEM. 35	26 	27 	28	29	30	31	

La seconde main, c'est bien!

Envie de vous débarrasser de vêtements, électroménagers ou jouets toujours en bon état? Au lieu de les jeter, tentez d'abord de les revendre. Cela pourrait faire le bonheur de quelqu'un! Cela vaut également lorsque l'envie d'acheter vous vient! De nombreuses plateformes proposent aujourd'hui la vente de seconde main.

5 de nos recyparcs peuvent également accueillir vos dons.

Pour plus d'infos : www.inbw.be

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be



INTERDIT !



X Ces objets ne sont pas des emballages et causent des risques d'incendie dans les centres de tri.

V Les piles et batteries sont à rapporter aux points de collecte Bebat et les petits électros aux points de collecte Recupel.

PLUS D'INFOS : TRIONSMIEUX.BE

Pas de lampes cassées dans la poubelle.

Apportez-les au recyparc et donnez-leur une nouvelle vie.

Plus d'info sur recupel.be

Recupel 
Repardons de plus belle



septembre

DIMANCHE

1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	
SEM. 36	2 	3 	4 	5	6	7	8
SEM. 37	9 	10 	11 	12	13	14	15
SEM. 38	16 	17 	18 	19	20	21	22 Automne
SEM. 39	23 	24 	25	26	27	28	29
SEM. 40	30 	<p>Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre? Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be</p>					

Vive le fait maison!

Devinette: elles sont meilleures, leur préparation est un moment de plaisir en famille, elles ne produisent pas de déchets d'emballages et sont plus saines? Ce sont les collations maison! Aucune comparaison avec les biscuits industriels suremballés. Plus d'infos dans la brochure « Halte au gaspillage alimentaire » - www.inbw.be/publications-dechets.

octobre

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 40		1	2	3	4	5	6
SEM. 41	7	8	9	10	11	12	13
SEM. 42	14	15	16	17	18	19 Collecte des jouets dans les recyparcs in BW	20
SEM. 43	21	22	23	24	25	26	27
SEM. 44	28	29	30	31			



Collecte des jouets

Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets dans les recyparcs. C'est une journée unique pour donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus et pour permettre à certains enfants moins chanceux d'en profiter.

Pour plus d'infos : valmat@inbw.be ou www.inbw.be

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 45	4 	5 	6 	7	8	9 	10
SEM. 46	11 Armistice	12 	13 	14	15	16	17
SEM. 47	18 	19 	20	21	22	23	24
SEM. 48	25 	26 	27 	28	29	30	



Halte au papier

Comment éviter les déchets de papiers-cartons? En achetant vos céréales, pâtes et autres produits en vrac par exemple ou en apposant l'autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres.
 Pour obtenir cet autocollant « Stop Pub » : ediwall@spw.wallonie.be ou valmat@inbw.be
 Pour plus d'infos sur les collectes des papiers-cartons : www.inbw.be/papiers-cartons ou www.fostplus.be

Un problème avec une collecte?

Un souci avec une bulle à verre?

Contactez in BW : 0800 49 057 • valmat@inbw.be



Le coût-vérité, la taxe déchets, avez-vous tout compris?

Comme toute chose, la gestion de vos déchets a un coût, mais comment sont calculés ces frais?

LES COÛTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS COMPORTENT 4 POSTES PRINCIPAUX DE DÉPENSES:

- ✘ Les frais de fonctionnement des recyparcs incluant le financement des infrastructures, les frais de personnel ainsi que les frais de transports et de traitements des déchets collectés par ce biais.
- ✘ L'organisation des collectes en porte-à-porte incluant bien sûr le coût des collectes, le charroi et les frais de personnel mais aussi la taxe kilométrique et les frais liés aux infrastructures d'exploitation.
- ✘ En dehors des déchets collectés dans les recyparcs, les principaux modes de traitement des déchets sont la biométhanisation des déchets organiques et la valorisation énergétique des déchets résiduels. Là encore, ces traitements impliquent des coûts liés au fonctionnement des installations.
- ✘ Enfin, les actions de prévention des déchets ainsi que les frais de fonctionnement des Intercommunales constituent le dernier poste principal de dépenses.



En moyenne, à l'échelle régionale, ces 4 postes se répartissent, avec des variabilités par sous-régions liées aux spécificités des territoires (urbain, rural, forte fréquentation touristique...).

Bien sûr, à côté de ces dépenses, il existe aussi des recettes issues de la revente de certaines matières, de subsides ou encore de vente de sacs de collecte et d'électricité (produite par les unités de valorisation énergétique ou les unités de biométhanisation).

Mais au final, les dépenses restent nettement supérieures aux recettes et la gestion des déchets ménagers représente donc un coût. En Wallonie, il est obligatoire de le répercuter sur les bénéficiaires, à savoir les citoyens, à travers la taxe déchets. C'est le mécanisme du « coût-vérité ».

décembre

DIMANCHE

1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
SEM. 49	2 	3 	4 	5	6 St-Nicolas	7	8
SEM. 50	9 	10 	11 	12	13	14	15
SEM. 51	16 	17 	18	19	20	21	22
SEM. 52	23 	24 	25 Noël	26	27	28	29 
SEM. 53	30 	31 					

Du verre à l'infini

Pour que l'on recycle le verre à l'infini, il est important de séparer le verre coloré (bulle verte) du verre transparent (bulle blanche). Avant d'arriver à la bulle, veillez à ce que les contenants soient vides et débarrassés de leur contenu. Bouchons en plastique et couvercles en métal vont dans le sac bleu, pas dans la bulle. Attention aux intrus que sont les ampoules ou les verres cassés, les verres résistant aux hautes températures : leur place est au recyparc. Merci aussi de ne pas transformer les pieds des bulles en dépotoirs.



Une goutte d'eau pour vous. Un océan pour l'environnement...

Il y a mille et une raisons de préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille: elle est meilleure pour l'environnement et excellente pour votre portefeuille! L'eau du robinet vous accompagne au quotidien. Vous pouvez la consommer sans modération, c'est le produit alimentaire le plus contrôlé. Il n'est donc pas nécessaire d'utiliser une carafe filtrante ou tout autre type de filtre avant de consommer l'eau de votre robinet. De plus, sachez que les équipements à filtres exigent généralement un entretien très fréquent et minutieux, sans quoi ils pourraient contribuer à la prolifération de bactéries dans l'eau.

VOUS N'AIMEZ PAS LE GOÛT DE L'EAU DU ROBINET?

- ✘ Remplissez votre carafe et laissez l'eau s'aérer, de manière à faire disparaître les éventuelles odeurs de chlore ;
- ✘ Placez la carafe au frigo au moins 20 minutes avant consommation et préférez une carafe avec un bouchon pour que l'eau ne prenne pas le goût des aliments stockés dans votre réfrigérateur ;
- ✘ Lavez la carafe lors de chaque utilisation.

Pour varier les plaisirs au quotidien, vous pouvez aromatiser votre eau en plongeant des feuilles de menthe ou quelques rondelles d'orange ou de citron préalablement lavées.

L'eau du robinet est jusqu'à
300 fois
moins chère
que l'eau en
bouteille

Idéalement, il faut boire
1,5-2L
d'eau par jour

L'eau, c'est
ZÉRO
calorie et
100%
désaltérant

UN DERNIER CONSEIL?

Pour le bureau, pour l'école ou en balade, pensez à une gourde isotherme.

Rincez-la avant chaque utilisation.